

Appel à propositions : Équipe régionale de mise en œuvre pour le hotspot de la biodiversité du bassin méditerranéen

Date d'ouverture : 21 septembre 2010

Date et heure de clôture : 1er novembre 2010

Lieu : CEPF, 2011 Crystal Drive, Suite 500, Crystal City VA 22202, USA

1. INVITATION

Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) est une initiative conjointe de l'Agence française de développement, la Banque mondiale, Conservation International (CI), la fondation John D. et Catherine T. MacArthur, le Fonds pour l'environnement mondial et le gouvernement japonais, conçue pour contribuer à la préservation des hotspots de la biodiversité dans le monde. Un des partenaires fondateurs, CI, gère le programme mondial à travers un secrétariat du CEPF.

Les organisations non-gouvernementales sont invitées à poser leur candidature pour obtenir une subvention de cinq ans afin de remplir le rôle d'Équipe régionale de mise en œuvre qui dirigera l'exécution de la stratégie d'investissement de 10 millions de dollars du CEPF dans le hotspot de la biodiversité du bassin méditerranéen. Au lieu du montant disponible pour l'Équipe régionale de mise en œuvre, l'appel à propositions indiquera plutôt l'allocation budgétaire globale pour le hotspot. Il sera recommandé que le budget proposé de l'Équipe régionale de mise en œuvre corresponde à un pourcentage raisonnable de cette allocation.

Le bassin méditerranéen s'étend sur 2 millions de kilomètres carrés et 34 pays, du Portugal à la Jordanie vers l'est, et du nord de l'Italie au Cap-Vert vers le sud. C'est l'un des 34 hotspots pour la biodiversité du monde, c'est-à-dire les zones les plus riches sur le plan biologique mais également les plus menacées. Le hotspot du bassin méditerranéen est l'une des régions les plus remarquables de la planète, de par sa grande diversité biologique et ses paysages spectaculaires. Les facteurs déterminants de sa biodiversité sont sa localisation au carrefour de deux masses continentales, l'Eurasie et l'Afrique, sa grande diversité topographique et les différences altitudinales marquées, du niveau de la mer à 4165 mètres à l'ouest (Maroc) et 3756 mètres à l'est (Turquie). La région a un climat unique, avec des hivers frais et humides et des étés chauds et secs. Les précipitations varient cependant de 100 millimètres à 3.000 millimètres, favorisant ainsi des types diversifiés de végétation. C'est le troisième hotspot mondial en termes de diversité floristique, comptant environ 13.000 espèces endémiques ou uniques sur les 30.000 espèces végétales présentes. De nombreuses autres espèces sont découvertes chaque année.

Les investissements du CEPF dans le bassin méditerranéen se concentreront sur six corridors de conservation de la biodiversité avec 50 des zones clés pour la biodiversité de première importance. Vingt autres zones clés pour la biodiversité qui représentent des sites irremplaçables et très vulnérables au sein de cinq autres corridors feront l'objet d'investissements concentrés sur les sites. Certains de ces sites abritent les derniers littoraux intacts du bassin méditerranéen. Ce sont au total 15 pays qui sont éligibles au financement du CEPF.

Le profil d'écosystème complet est accessible sur le site du CEPF à l'adresse http://www.cepf.net/Documents/Mediterranean_EP_FINAL.pdf notamment la stratégie d'investissement sur cinq ans et les cartes des sites prioritaires pour cet investissement.

Les organisations ou les consortia d'organisations souhaitant poser leur candidature pour le rôle d'Équipe régionale de mise en œuvre **doivent au préalable envoyer un message électronique à l'adresse cepfgrants@conservation.org** exprimant leur intérêt pour ce rôle dans le hotspot du bassin méditerranéen. Les parties intéressées recevront ensuite les instructions d'accès à la demande en ligne.

2. CONFÉRENCE ET CLARIFICATIONS

Une téléconférence sera organisée le 27 septembre 2010 à 10:00 du matin (heure des États de la côte est des États-Unis ou GMT – 5h). Lors de cette téléconférence, des représentants du CEPF exposeront brièvement ce qui est attendu de l'Équipe régionale de mise en œuvre et répondront aux questions des participants. Un compte-rendu écrit des questions et des réponses et l'enregistrement audio complet de cet appel seront mis en ligne sur le site www.cepf.net avant le 1^{er} octobre 2010.

Lors du processus de candidature, le CEPF acceptera à tout moment des questions par écrit à envoyer par courrier électronique à l'adresse cepfgrants@conservation.org. CEPF mettra en ligne à une fréquence hebdomadaire toutes les questions reçues et les réponses apportées sur le site www.cepf.net. Le CEPF acceptera également les appels téléphoniques durant le processus de candidature. Les candidats doivent obtenir un rendez-vous pour l'appel en envoyant un courrier préalable à l'adresse cepfgrants@conservation.org. Les questions et les réponses seront mises en ligne sur le site www.cepf.net hebdomadairement.

Nous pouvons également utiliser le site www.cepf.net pour publier d'autres documents explicatifs pour aider les candidats à finaliser leur proposition.

3. CONTEXTE

Le profil d'écosystème du bassin méditerranéen a été développé sur la base d'une consultation de parties prenantes et des recherches par des experts, sous la coordination de BirdLife International. Plus de 80 parties prenantes de la société civile, des gouvernements et des bailleurs de fonds ont été consultés lors de la préparation.

Le profil d'écosystème présente le hotspot, notamment en termes d'importance biologique, de répercussions des changements climatiques, de principales menaces et de causes racines de la perte de biodiversité, de contexte socioéconomique et d'investissements actuels pour la conservation. Il fournit un ensemble de résultats mesurables de conservation et identifie les lacunes de financement et les opportunités d'investissement, déduisant ainsi le créneau sur lequel l'investissement du CEPF aura la plus forte valeur ajoutée. Le document présente également la stratégie d'investissement du CEPF dans la région sur une période de cinq ans. Cette stratégie comprend les opportunités de financement stratégique, appelées directions stratégiques et décomposées en priorités d'investissement, indiquant le type d'activités éligibles au financement du CEPF. Le profil d'écosystème ne décrit pas de concepts spécifiques de projets, qui ne seront développés par les groupes de la société civile que lors de leur demande de subvention auprès du CEPF.

Le créneau du CEPF sera de travailler avec tous les acteurs impliqués dans les activités de conservation et de développement dans les pays du bassin méditerranéen afin de promouvoir des partenariats dans les corridors et les sites prioritaires. Ces partenariats ont pour objectif de réduire les impacts du développement sur les ressources et les systèmes naturels essentiels aux grandes communautés. Par ailleurs, les opportunités de bénéfices additionnels et de réduction des déplacements de l'utilisation des terres en altitude au sein de ces paysages seront examinées. Ces approches tireront les leçons du développement non durable dans d'autres parties du bassin méditerranéen et introduiront de nouvelles méthodes. L'empreinte écologique de la partie nord de la Méditerranée est bien plus marquée qu'au sud. Ainsi, l'investissement au sud représente une opportunité pour garantir la protection de zones riches en biodiversité, soumises à des menaces importantes, mais ayant une empreinte écologique plus réduite.

À l'heure actuelle, peu d'organisations financent la société civile dans un rôle essentiel de conservation des principales zones clés pour la biodiversité et des bassins où se trouvent ces zones. Les zones clés pour la biodiversité sont majoritairement très peuplées et ces habitants dépendent de l'eau et d'autres ressources naturelles. La société civile du hotspot se positionne pour prendre la tête des efforts de conservation durable de ces sites et peut stimuler le partenariat entre les gouvernements et le secteur privé pour la conservation de la biodiversité.

Le profil d'écosystème identifie quatre directions stratégiques pour un investissement de 10 millions de dollars :

1. Encourager l'implication de la société civile dans la gestion intégrée des zones côtières pour réduire les effets négatifs du développement du littoral dans trois corridors prioritaires (sud-ouest des Balkans; péninsule de Cyrénaïque et les montagnes, plateaux et zones humides du Tell algérien et de la Tunisie) et dans 20 zones clés pour la biodiversité marine et côtière dans d'autres corridors.
2. Établir la gestion durable des bassins hydrographiques et l'utilisation sensée des ressources en eau, en mettant l'accent sur les corridors prioritaires (1) du massif de l'Atlas, (2) des monts Taurus, (3) de la vallée de l'Oronte et des monts Liban et (4) du sud-ouest des Balkans.
3. Améliorer la conservation et le statut de protection de 44 zones clés pour la biodiversité.
4. Fournir un leadership stratégique et une coordination efficace de l'investissement du CEPF à travers une équipe régionale de mise en œuvre.

Chacune de ces directions stratégiques est associée à des indicateurs d'évaluation de la performance du portefeuille global. Combinés, ils visent les objectifs globaux suivants:

- Les ONG et les acteurs de la société civile des pays éligibles au financement du CEPF participent de manière efficace aux programmes de conservation sur la base du profil d'écosystème, en mettant particulièrement l'accent sur les 6 corridors et les 70 zones clés pour la biodiversité prioritaires.
- Les plans, les projets et les politiques de développement affectant les 6 corridors et les 70 zones clés pour la biodiversité prioritaires intégreront systématiquement la biodiversité et les services fournis par les écosystèmes, particulièrement en ce qui concernent le tourisme, l'eau et l'agriculture.
- Les 70 zones clés pour la biodiversité prioritaires verront leur protection et leur gestion renforcées.
- Les zones stratégiques des paysages de production des six corridors prioritaires auront une meilleure gestion en termes de conservation de la biodiversité et de services environnementaux.
- Le profil d'écosystème du hotspot du bassin méditerranéen influence et complète les stratégies d'investissement d'autres bailleurs de fonds.

L'Équipe régionale de mise en œuvre est en charge de la direction stratégique numéro 4, mais devient implicitement un partenaire essentiel du Secrétariat du CEPF basé au siège de Conservation International ainsi que des autres bailleurs de fonds du CEPF.

L'objectif de cet Appel à propositions est de permettre aux organisations intéressées d'exposer leur approche de la direction stratégique numéro 4, par rapport aux défis présentés dans le profil d'écosystème et aux trois autres directions stratégiques.

Les termes de référence de l'Équipe régionale de mise en œuvre se trouvent dans la section 9.

4. ÉLIGIBILITÉ ET EXCLUSIONS

Les organisations non gouvernementales et autres candidats issus de la société civile ayant une expérience substantielle de la conservation de la biodiversité peuvent poser leur demande. Les entreprises ou institutions publiques ne sont éligibles qu'à condition de prouver que l'entreprise ou l'institution (i) a une personnalité juridique indépendante de toute agence ou acteur gouvernemental ; (ii) possède l'autorité de demander et de recevoir des fonds privés et (iii) ne peut pas revendiquer une immunité souveraine.

À condition de satisfaire les conditions ci-dessus, les groupes qui ont participé au processus d'élaboration du profil d'écosystème, en tant que partie prenante, participant, auteur, ou consultant **ne sont pas exclus**. Tout avantage potentiel tiré de l'implication dans le développement du profil d'écosystème du CEPF pour la région ne sera pas pris en compte lors de la sélection.

L'Équipe régionale de mise en œuvre peut consister en une seule entité ou un consortium d'entités éligibles. Dans le cas d'un consortium, une organisation à la tête du consortium doit être clairement identifiée. Cette organisation aura la responsabilité finale de soumettre la proposition consolidée. Si le consortium est retenu, l'organisation de tête se chargera de diriger la mise en œuvre, de rendre compte au CEPF, de recevoir et de décaisser le financement et de coordonner les autres membres du consortium.

Les organisations membres de l'Équipe régionale de mise en œuvre ne seront pas éligibles à soumettre des demandes pour d'autres subventions du CEPF au sein du même hotspot, sauf avec l'accord spécifique du Groupe de travail du CEPF. Les demandes provenant d'associés officiels aux organisations jouant le rôle d'Équipe régionale de mise en œuvre peuvent être prises en compte si ces organisations associées ont un conseil d'administration indépendant. Ces demandes seront soumises à une revue externe supplémentaire.

5. PÉRIODE D'EXÉCUTION

La période d'exécution sera de cinq ans à partir de la date d'attribution de la subvention.

6. LIEU D'EXÉCUTION

Le lieu d'exécution sera au sein des pays du hotspot suivants: Albanie, Algérie, l'Ancienne république yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Cap-Vert, Croatie, Egypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Syrie, Tunisie et Turquie.

7. ATTRIBUTION SÉPARÉE DE LA SUBVENTION POUR L'ÉQUIPE RÉGIONALE DE MISE EN ŒUVRE ET DU FONDS DE PETITES SUBVENTIONS

Cet appel à propositions débouchera sur deux accords contractuels distincts pour l'organisation ou le consortium gagnant. Le premier accord portera sur une subvention pour le rôle d'Équipe régionale de mise en œuvre aux termes de référence spécifiés en Section 9.

Le récipiendaire recevra également une allocation distincte strictement réservée à l'attribution de subventions d'un montant inférieur ou égal à 20.000 dollars. La somme totale pour ces petites subventions sera déterminée dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie mais se situerait autour de 1 million de dollars.

8. SOLICITATION, REVUE ET ATTRIBUTION

Cet appel à propositions est largement diffusé par le secrétariat du CEPF : communication directe à toutes les parties prenantes qui ont pris part à l'élaboration du profil d'écosystème régional, publication sur le site web du CEPF et à travers la lettre d'information électronique du CEPF et par le biais des partenaires bailleurs de fonds du CEPF et des organisations renommées, au niveau international et régional.

Le Secrétariat du CEPF évaluera et notera les candidatures. Il présentera ainsi cette analyse et toutes les demandes pertinentes au Groupe de travail du CEPF, formé de représentants de chaque bailleur de fonds. Le Groupe de travail formulera la recommandation finale à l'intention du Conseil des bailleurs de fonds du programme, qui approuvera de façon officielle la sélection de l'Équipe régionale de mise en œuvre.

Le processus d'examen et de sélection de l'Équipe régionale de mise en œuvre devrait être achevé dans un délai de 3-4 mois à partir de la date de clôture des candidatures.

9. CRITÈRES DE SÉLECTION ET TERMES DE RÉFÉRENCE

Équipe régionale de mise en œuvre Procédure de sélection et termes de référence

Les organisations non-gouvernementales choisies comme Équipes de régionale de mise en œuvre pour le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) à compter de 2007 seront en charge de la direction stratégique du programme dans chaque hotspot de la biodiversité pour lequel l'investissement a été approuvé.

Chaque Équipe régionale de mise en œuvre sera constituée d'une ou de plusieurs organisations de la société civile impliquées dans la conservation dans la région. Une équipe peut consister en un partenariat de groupes de la société civile. Elle peut aussi être une organisation dirigeante, ayant l'intention formelle d'impliquer d'autres entités à la mise en œuvre par le biais d'un comité consultatif intégrateur par exemple.

L'Équipe régionale de mise en œuvre aura pour objectif de transformer les plans du profil d'écosystème en un portefeuille cohérent de subventions, dont l'impact global dépassera la somme de ses parties.

L'équipe apportera un savoir et des perspectives ancrés localement et représentera le CEPF dans chaque hotspot. Elle aura comme principale responsabilité de développer une base de groupes de la société civile, s'efforçant d'atteindre les objectifs communs de conservation décrits dans les profils d'écosystème, au-delà des frontières institutionnelles et politiques. L'Équipe régionale de mise en œuvre sera également en relation avec les agences gouvernementales et les autres bailleurs de fonds afin de s'assurer que les activités financées par le CEPF complètent et tirent profit de celles financées par les gouvernements et autres bailleurs de fonds.

L'équipe fonctionnera de manière transparente et ouverte, conformément à la mission du CEPF et de toutes les dispositions du manuel opérationnel du CEPF (http://www.cepf.net/resources/publications/donor_council_documents/Pages/cepf_operational_manual.aspx).

Les organisations membres de l'Équipe régionale de mise en œuvre ne seront pas éligibles à soumettre des demandes pour d'autres subventions du CEPF au sein du même hotspot, sauf avec l'accord spécifique du Groupe de travail du CEPF. Les demandes provenant d'associés aux organisations jouant le rôle d'Équipe régionale de mise en œuvre peuvent être prises en compte si ces organisations associées ont un conseil d'administration indépendant. Ces demandes seront soumises à une revue externe supplémentaire.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les équipes seront sélectionnées de manière transparente et compétitive.

L'appel à propositions sera largement diffusé par le secrétariat du CEPF : communication directe à toutes les parties prenantes qui ont pris part à l'élaboration du profil d'écosystème régional, publication sur le site web du CEPF et à travers la lettre d'information électronique du CEPF et incitation de partenaires bailleurs de fonds du CEPF et d'organisations renommées, au niveau international et régional, à diffuser l'annonce à travers leurs réseaux régionaux.

L'appel à propositions présentera en détail la direction de la mise en œuvre dans le hotspot considéré. Il comprendra les termes de référence, les critères d'évaluation et une date de clôture à laquelle les

propositions doivent parvenir au Secrétariat du CEPF. Au lieu d'indiquer le montant disponible pour l'Équipe régionale de mise en œuvre, l'appel à propositions indiquera plutôt l'allocation budgétaire globale pour le hotspot. Il sera recommandé que le budget proposé de l'Équipe régionale de mise en œuvre corresponde à un pourcentage raisonnable de cette allocation. Le document indiquera aussi le lien pour accéder au profil d'écosystème approuvé sur le site web du CEPF www.cepf.net.

Il sera demandé aux candidats de soumettre une proposition suivant le modèle approuvé par le CEPF, comprenant les objectifs détaillés du projet (mission, objectifs, résultats), l'avantage comparatif de l'organisation pour jouer le rôle d'Équipe régionale de mise en œuvre et des indicateurs de performance clairs. La proposition doit aussi inclure un budget détaillé, un cadre logique et un plan de travail sur cinq ans et identifier par ailleurs un coordinateur régional unique qui sera principalement en charge de l'exécution de ces plans.

Le Secrétariat analysera et classera les candidatures sur la base des critères ci-dessous. Dans un esprit d'ouverture et d'objectivité, tout avantage potentiel tiré de l'implication dans le développement du profil d'écosystème du CEPF pour la région ne sera pas pris en compte lors de la sélection.

Le Secrétariat présentera ainsi cette analyse et toutes les demandes pertinentes au Groupe de travail du CEPF, formé de représentants de chaque bailleur de fonds. Le Groupe de travail formulera la recommandation finale à l'intention du Conseil des bailleurs de fonds du programme, qui approuvera de façon officielle la sélection de l'Équipe régionale de mise en œuvre.

Le CEPF la feuille de notation ci-dessous pour l'évaluation des propositions. Les questions qui seront posées et la valeur relative de chaque catégorie sont indiquées ici.

Question / Catégorie	
1	Expérience organisationnelle antérieure : Technique (pondération : 13,64%)
1.1	Le candidat a-t-il une expérience de la conservation de la biodiversité dans le hotspot?
1.2	La mission de l'organisation est-elle conforme aux objectifs et aux priorités identifiés dans le profil d'écosystème pour la région ?
1.3	Le candidat a-t-il une expérience de collaboration et de renforcement des capacités de la société civile?
1.4	Le candidat a-t-il une expérience de collaboration avec des partenaires potentiels tels qu'ONG, institutions universitaires, agences gouvernementales locales et nationales et bailleurs de fonds?
1.5	Le candidat a-t-il une expérience de communication de missions, d'objectifs et de leçons similaires à ceux anticipés dans le profil d'écosystème?
1.6	L'organisation a-t-elle actuellement un programme durable de conservation dans la région, comme le prouvent sa durée et l'historique de soutien d'autres bailleurs de fonds ?
2	Expérience organisationnelle antérieure : Gestion (pondération : 13,64%)
2.1	L'organisation a-t-elle une expérience de gestion de programmes de taille, d'envergure, et de complexité similaires à qui est prévu pour l'Équipe régionale de mise en œuvre?
2.2	L'organisation a-t-elle un système de suivi et d'évaluation ou une méthodologie qu'elle a appliquée pour gérer ses propres programmes ou d'autres programmes?
2.3	Le candidat a-t-il un système financier et administratif établi?
2.4	L'organisation a-t-elle géré les éléments techniques et financiers d'un programme de petites subventions dans le passé? Ce programme avait-il une envergure (ex.: montant total, nombre total de subventions) et un niveau de complexité (ex.: volets techniques et bénéficiaires) comparables à ce qui est attendu avec le CEPF?
3	Personnel (pondération : 13,64%)

Question / Catégorie	
3.1	Le candidat propose-t-il un plan clair et viable de personnel, incluant noms, CV, postes, description des tâches, niveau d'effort, lieu de travail et position hiérarchique?
3.2	Le candidat a-t-il soumis le nom et le CV d'un chef d'équipe dédié à cette tâche et cette personne a-t-elle les capacités/l'expérience techniques et de gestion nécessaires?
3.3	L'offre propose-t-elle, en indiquant le nom et le CV, d'autres membres du personnel autres que le chef d'équipe ? Ces personnes ont-elles les capacités/l'expérience techniques et de gestion nécessaires?
3.4	Les membres proposés de l'équipe ont-ils, individuellement ou collectivement, les capacités en langues nécessaires pour travailler de manière efficace dans le hotspot?
3.5	Le candidat propose-t-il un plan de recrutement et/ou de mobilisation du personnel "à déterminer", notamment des descriptions des tâches, les qualifications d'emploi, et les CV d'employés au sein de l'organisation candidate qui seront responsables de ces tâches tant que le recrutement est en cours?
4	Compréhension du profil d'écosystème (pondération : 9,09%)
4.1	Le candidat fait-il montre de sa compréhension des directions stratégiques du profil d'écosystème et des priorités d'investissement, résultats, cibles et indicateurs associés (autres que la direction stratégique concernant l'Équipe régionale de mise en œuvre)?
4.2	Le candidat aborde-t-il les différents défis de la conservation et de l'implication avec la société civile dans les pays du hotspot, anticipant les types de subventions potentielles, la viabilité des cibles et la capacité des bénéficiaires potentiels?
4.3	Le candidat décrit-il comment sa propre stratégie organisationnelle évoluera grâce à son rôle d'entité à la tête du programme du CEPF dans la région et comment ceci contribuera à la durabilité des résultats au-delà de la période de mise en œuvre du CEPF ?
5	Approche technique proposée (pondération : 18,18%)
5.1	Le candidat a-t-il abordé les cinq composantes majeures de l'Équipe régionale de mise en œuvre telles que décrites dans l'appel à propositions?
5.2	Le candidat envisage-t-il de travailler avec des partenaires parlant des langues différentes ou avec des organisations de la société civile aux niveaux de capacité très variables d'un pays ou d'une région à l'autre?
5.3	Le candidat envisage-t-il explicitement des approches qui pourraient contribuer à la durabilité de ses efforts ou à la possibilité de les dupliquer dans la région ?
5.4	Le candidat propose-t-il une méthode de communication et de coordination efficace de l'opportunité de financement, des résultats et des leçons apprises?
5.5	Le candidat propose-t-il un système de sollicitation de propositions pour des projets, conformément à la stratégie décrite dans le profil d'écosystème, et établit-il une procédure efficace et transparente d'évaluation de ces demandes?
5.6	Le candidat propose-t-il un système de suivi et d'évaluation de projets individuels et d'assistance à l'évaluation globale des résultats du portefeuille de projets?
5.7	Le candidat propose-t-il un système d'attribution et de gestion directe de toutes les petites subventions pour la société civile à hauteur d'un montant de 20.000 dollars?
6	Approche de gestion proposée (pondération : 18,18%)
6.1	Le candidat comprend-il les exigences juridiques liées à l'attribution de subventions dans les 15 pays, d'emploi ou d'implication d'organisations dans les 15 pays et des restrictions associées aux différentes monnaies?
6.2	Le candidat a-t-il des rôles administratifs/ financiers définis montrant un partage des tâches et un tableau indiquant la structure hiérarchique de l'organisation?
6.3	Le candidat propose-t-il une méthode pour suivre, enregistrer, et rendre compte des fonds reçus et décaissés? Propose-t-il une méthode de réconciliation bancaire régulière de l'argent reçu et décaissé?

Question / Catégorie	
6.4	Le candidat propose-t-il un système de contrôle interne et des critères objectifs permettant de suivre les demandes de paiement et autres factures, un enregistrement systématique des opérations et des mesures de sauvegarde contre les fraudes et les détournements ?
7	Budget (pondération : 13,64%)
7.1	Le budget est-il complet et conforme au montant alloué spécifié dans l'appel à propositions?
7.2	Le montant consacré aux salaires/bénéfices est-il clairement présenté, attribué à des individus avec des montants distincts sur des périodes distinctes, justifié par des calculs, adapté à l'expérience et aux qualifications des personnes proposées et conforme aux taux du marché dans la région ? Le montant total consacré aux salaires/bénéfices correspond-t-il aux activités proposées?
7.3	Le montant consacré aux services professionnels est-il clairement présenté, attribué à des individus avec des montants distincts sur des périodes distinctes, justifié par des calculs, adapté à l'expérience et aux qualifications des personnes proposées et conforme aux taux du marché dans la région ? Le montant total consacré aux services professionnels correspond-t-il aux activités proposées?
7.4	Le montant consacré au loyer et au stockage est-il présenté clairement et justifié par des calculs? Correspond-il aux activités proposées et est-il bien distinct de tout élément couvert par les coûts indirects?
7.5	Le montant consacré aux télécommunications est-il présenté clairement et justifié par des calculs? Correspond-il aux activités proposées et est-il bien distinct de tout élément couvert par les coûts indirects?
7.6	Le montant consacré aux affranchissements et livraisons est-il présenté clairement et justifié par des calculs? Correspond-il aux activités proposées et est-il bien distinct de tout élément couvert par les coûts indirects?
7.7	Le montant consacré aux fournitures est-il présenté clairement et justifié par des calculs? Correspond-il aux activités proposées et est-il bien distinct de tout élément couvert par les coûts indirects?
7.8	Le montant consacré aux meubles et aux équipements est-il présenté clairement et justifié par des calculs? Correspond-il aux activités proposées et est-il bien distinct de tout élément couvert par les coûts indirects?
7.9	Le montant consacré à l'entretien est-il présenté clairement et justifié par des calculs? Correspond-il aux activités proposées et est-il bien distinct de tout élément couvert par les coûts indirects?
7.10	Le montant consacré aux déplacements et voyages est-il présenté clairement et justifié par des calculs? Correspond-il aux activités proposées et est-il bien distinct de tout élément couvert par les coûts indirects?
7.11	Le montant consacré aux réunions et événements spéciaux est-il présenté clairement et justifié par des calculs? Correspond-il aux activités proposées et est-il bien distinct de tout élément couvert par les coûts indirects?
7.12	Le montant consacré aux éléments divers est-il présenté clairement et justifié par des calculs? Correspond-il aux activités proposées et est-il bien distinct de tout élément couvert par les coûts indirects?
7.13	Si le candidat indique des coûts indirects, montre-t-il clairement la <i>base d'application</i> et ces coûts sont-ils bien distincts de tous les coûts directs énumérés auparavant ? Le candidat explique-t-il comment ce taux de coûts indirects a été déterminé (ex. : moyennes historiques, états financiers audités, contrats antérieurs) ? Le candidat fournit-il des documents et des réponses d'appui avec son questionnaire financier?

TERMES DE RÉFÉRENCE

1. Coordonner l'investissement du CEPF et communiquer à ce sujet, établir des partenariats et favoriser les échanges d'information au sein du hotspot.

- 1.1. Servir de principal contact du CEPF pour les relations avec les bailleurs de fonds internationaux, les gouvernements et les agences du pays hôte et d'autres partenaires potentiels au sein du hotspot.
- 1.2. Faciliter les échanges d'information entre les parties prenantes.
 - 1.2.1. Communiquer les leçons apprises et d'autres informations au Secrétariat pour être diffusées sur le site web du CEPF.
 - 1.2.2. Diffuser les résultats par des médias multiples et adaptés.
- 1.3. Faciliter les partenariats entre les parties prenantes pour atteindre les objectifs du profil d'écosystème.
 - 1.3.1. Établir des partenariats entre les différents bénéficiaires de subvention et entre ces bénéficiaires et d'autres parties prenantes.
 - 1.3.2. Encourager la collaboration et la coordination entre les bailleurs de fonds locaux et internationaux.
 - 1.3.3. En coordination avec le Secrétariat du CEPF, s'assurer de la communication et de la collaboration avec les six bailleurs de fonds du CEPF, selon les besoins dans le hotspot.
- 1.4. Promouvoir des opportunités de donner un effet de levier aux fonds du CEPF grâce aux bailleurs de fonds et gouvernements investissant dans la région.
- 1.5. Rendre visite aux parties prenantes et assister à des réunions et des événements à des fins de collaboration, de coordination et de communication.

2. Renforcer les capacités des bénéficiaires.

- 2.1. Assister les groupes de la société civile pour la conception de projets contribuant aux objectifs spécifiés dans le profil d'écosystème ainsi qu'à un portefeuille cohérent de subventions qui se soutiennent mutuellement.
- 2.2. Renforcer les capacités institutionnelles des bénéficiaires pour assurer une exécution de projets efficace et rentable.
- 2.3. Fournir des directives aux bénéficiaires sur la conception et la mise en œuvre effectives des politiques de sauvegarde. (http://www.cepf.net/grants/Pages/safeguard_policies.aspx.)

3. Développer et coordonner une procédure de sollicitation et de revue de propositions.

- 3.1. Développer et coordonner une procédure de sollicitation de propositions.
 - 3.1.1. Annoncer l'existence des subventions du CEPF.
 - 3.1.2. Publier la teneur du profil d'écosystème et les informations sur la procédure de candidature.
 - 3.1.3. Établir avec le Secrétariat du CEPF le calendrier d'examen des propositions, à des intervalles de temps déterminés, notamment les dates de prise de décision.

- 3.2. Développer et coordonner une procédure d'évaluation des candidatures.
 - 3.2.1. Évaluer les Lettres de renseignement.
 - 3.2.2. Évaluer toutes les propositions.
 - 3.2.2.1. Faciliter la revue du comité consultatif technique le cas échéant.
 - 3.2.2.2. Assurer des revues externes pour toutes les demandes dépassant 250.000 dollars.
 - 3.2.3. Prendre les décisions, avec le Secrétariat du CEPF, d'attribution de toutes les subventions d'un montant supérieur ou égal à 20.000 dollars.
- 4. Gérer un programme de petites subventions, c'est-à-dire d'un montant inférieur à 20.000 dollars.**
- 4.1. Annoncer l'existence des petites subventions du CEPF.
 - 4.2. Faire une due diligence pour vérifier l'éligibilité du candidat à la sous-subvention et sa capacité à respecter les termes du financement du CEPF.
 - 4.3. Gérer les aspects contractuels de ces subventions.
 - 4.4. S'assurer du respect des termes du financement du CEPF par le bénéficiaire de la sous-subvention.
 - 4.5. Suivre et documenter les résultats techniques et financiers du récipiendaire.
 - 4.6. Aider le Secrétariat à garder à jour la base de données de gestion des subventions du CEPF.
- 5. Rapportage et suivi.**
- 5.1. Collecter et rapporter les données pour les indicateurs au niveau du portefeuille.
 - 5.1.1. S'assurer de la qualité des données de résultats fournis par les récipiendaires.
 - 5.2. Appuyer le Secrétariat du CEPF pour suivre les résultats liés au programme des récipiendaires.
 - 5.2.1. Vérifier l'accomplissement de produits, de livrables et d'impacts à court-terme des récipiendaires.
 - 5.2.2. Examiner les rapports financiers des bénéficiaires en relation avec les résultats liés au programme.
 - 5.2.3. Fournir un appui aux récipiendaires pour respecter les obligations des outils de suivi du FEM, notamment l'outil de suivi de l'efficacité de gestion.
 - 5.3. Fournir un appui à une évaluation à mi-parcours et finale du portefeuille du CEPF.
 - 5.4. Rendre visite aux récipiendaires et suivre leur avancement. S'assurer d'une bonne communication et du respect des obligations et renforcer les capacités.

Instructions pour la préparation des propositions.

Le processus de recrutement de l'équipe régionale de mise en œuvre implique certaines conditions. Celles-ci sont décrites ci-dessous. Vous pouvez consulter les méthodes et procédures dont l'équipe régionale de mise en œuvre aura la responsabilité dans le cadre de sa contribution à l'action de CEPF dans le manuel opérationnel, disponible sur le site web de CEPF : <http://www.cepf.net/resources/publications/Pages/default.aspx>.

Proposition sur logiciel Grant Writer

CEPF utilise un logiciel-privé appelé *Grant Writer* afin de gérer les demandes de subvention et leur mise en œuvre.

Toutes les organisations souhaitant postuler à l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre de CEPF, auront accès à des instructions détaillées afin de s'y connecter.

Le modèle *Grant Writer* a été conçu pour faciliter et gérer de manière optimale les candidatures des organisations cherchant à mettre en œuvre un projet conforme aux Directions Stratégiques du Profil d'Écosystème. Pour cette raison, certaines rubriques du logiciel peuvent paraître inappropriées et ne correspondant pas nécessairement aux tâches qui relèvent de l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre.

Il est également possible que vous déceliez certaines redondances entre le logiciel *Grant Writer* et les fichiers Word-PDF ci-dessous.

Le logiciel *Grant Writer* offre la possibilité pour les candidats aux subventions de développer l'ensemble de leur projet, leur budget, leur cadre logique et le suivi des résultats pour toute la durée du projet. Il contient également des sections demandant des informations sur votre organisation et votre projet.

Les candidats doivent utiliser les cinq éléments listés ci-dessous comme éléments majeurs de leur **cadre logique**. Les candidats devront se distinguer par la spécificité de leur approche personnelle intégrant ces éléments-clé.

- Coordonner l'investissement du CEPF et communiquer à ce sujet, établir des partenariats et favoriser les échanges d'information au sein du hotspot.

-Renforcer les capacités des bénéficiaires.

-Développer et coordonner une procédure de sollicitation et de revue de propositions.

- Gérer un programme de petites subventions, c'est-à-dire d'un montant inférieur à 20.000 dollars.

-Rapportage et suivi.

Le **suivi des résultats** devra correspondre au cadre logique et devra être documenté pendant cinq ans.

Le **budget détaillé** de Grant Writer doit être établi de façon complète. Pour chaque poste budgétaire, des évaluations chiffrées, calculs détaillés et hypothèses doivent figurer dans la partie «commentaires » pour tous les coûts supérieurs a 250\$.

Si des coûts indirects sont inclus dans le budget, ils doivent être conformes à la politique relative aux coûts indirects en vigueur dans l'organisation du postulant, et doivent être entièrement vérifiables. Les coûts relatifs à l'évaluation semestrielle et annuelle doivent être exclus du budget car ils seront couverts séparément.

Le budget proposé devra couvrir uniquement l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre et non le programme de petites subventions. Le programme de petites subventions comprendra **uniquement** les fonds nécessaires aux subventions proprement dites, y compris les éventuels frais bancaires et frais de change. En dehors de cela, le budget de l'Équipe Régionale doit inclure tous les coûts associés à la mise en œuvre des termes de référence, y compris le coût du personnel affecté à la gestion du programme de petites subventions.

Fichiers additionnels de proposition en format Microsoft-Word, Excel ou PDF

Parallèlement à la proposition sur *Grant Writer*, les candidats doivent fournir un/des document(s) séparé(s) justifiant de leur :

◇**Expérience institutionnelle** dans le domaine des tâches décrites dans les Termes de Référence et Profil d'Ecosystème, justifiant d'une expérience dans les secteurs suivants :

1. Un rôle déterminant dans la préservation de la biodiversité
2. Une action menée en collaboration avec des organisations non gouvernementales, incluant une assistance technique pour favoriser l'émergence de projets et contribuer à leur réalisation.
3. Un suivi et encadrement des objectifs et résultats, ainsi que le la gestion financière.
4. Travailler avec des donateurs, des gouvernements, des communautés, le secteur privé et d'autres actionnaires sur des problématiques de préservation et de développement. C'est à dire construire des alliances et constituer des réseaux d'acteurs économiques permettant de réaliser les objectifs de conservation de l'environnement.
5. La direction de programmes et de subventions à facettes multiples, d'une envergure et d'une complexité comparables à l'Equipe Régionale de Mise en Œuvre et le Programme de Petites Subventions.

◇ **D'un projet clair** et d'une approche démontrant une compréhension claire de l'Ecosystème et de ses enjeux, des problématiques de préservation dans les zones les plus critiques, des directions stratégiques et des priorités d'investissement et de la mission globale de CEPF. Comprendre le rôle de la société civile dans la réalisation des stratégies d'investissement présentées dans le Profil, ainsi que les contraintes et opportunités inhérentes aux différents champs politiques, socio-économiques et géographiques. Les postulants devront faire preuve de leur détermination à vouloir travailler avec la société civile et de leur compréhension des différents enjeux et situations auxquels cette dernière est confrontée dans le hotspot.

De même, les postulants devront fournir un document écrit sur leur volonté de travailler aux côtés des subventionnés et d'autres grands groupes d'acteurs économiques afin de constituer un portefeuille de subventions favorisant une collaboration et une synergie qui permettra à la stratégie d'investissement de CEPF de concrétiser leurs efforts dans des réalisations durables et reproductibles.

-**De systèmes ou/et des moyens de gestion**, incluant les points décrits dans les Termes de Référence en termes de capacité administrative, de systèmes de contrôle des subventions et de la gestion des fonds des petites subventions (incluant les appels d'offres, l'attribution, le contrôle et l'évaluation ainsi que la modification et/ou annulation des subventions non performantes).

De plus, connaissant les enjeux d'un travail à l'échelle de plusieurs pays, les propositions des postulants quant aux placements de personnel doivent être précises. Doivent être prise en compte leur capacité à travailler dans plusieurs langues et leur compréhension des contraintes inhérentes à la mise en œuvre de la stratégie de CEPF et à la gestion des programmes de petites subventions dans différents pays. Les postulants devront donc préciser leur mode d'action pour engager le personnel et mobiliser le programme.

Les postulants devront fournir une charte d'organisation décrivant les relations d'autorité entre les individus ou les organigrammes des membres des consortiums afin d'atteindre les objectifs mis en place. Le document devra montrer la localisation de l'individu (ex: ville) et les relations entre l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre, le secrétariat du CEPF et les autres acteurs économiques ou actionnaires.

Cette section devra également fournir, de manière appropriée, des diagrammes informatifs (concernant la demande et l'attribution des subventions) des plans de travail (diagramme de Gantt de gestion des projets) ou tout autre élément visuel expliquant de manière optimale **comment** les activités techniques se réaliseront.

Si un consortium d'organisations est postulant, cette section devra également expliquer les accords contractuels qui seront négociés entre le postulant principal et les partenaires subordonnés.

◇ **D'un Curriculum Vitae** du personnel technique principal qui forme l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre.

◇ **D'un budget sur Microsoft Excel.** Parallèlement au budget détaillé sur Grant Writer, les candidats doivent fournir un budget sur Excel. Le document devra indiquer le calcul chiffré de chaque poste budgétaire.

◇ **Une liste de tous ces documents ci dessus** afin que CEPF s'assure que tous les documents ont bien été fournis. Cette liste devra être ajoutée à la lettre de motivation.

Questionnaire financier

Tous les candidats, membres de consortium inclus, devront compléter un questionnaire financier pour que leur candidature soit retenue. Le questionnaire requiert des documents sur votre organisation, incluant des comptes certifiés, un rapport d'audit comptable et un certificat officiel validant l'enregistrement ou la création de votre organisation.

Contrôle Anti-terrorisme

Le candidat sélectionné devra conformément à la loi américaine, remplir les formulaires certifiant sa conformité aux statuts anti-terrorisme.